

Intervention CSR

Cette délibération sur la DSP Améthyst va nous permettre à tous et toutes de reparler de la politique ZERO DECHETS. Presque deux ans jour pour jour après son vote à l'unanimité.

Car c'est avant tout le sujet : quel dispositif de traitement dans le Plan Zéro Déchets ?

Le Meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Et le tri est la clé de tout dispositif efficace de traitement.

La question des bio déchets étant non seulement aujourd'hui une obligation légale depuis le mois de janvier mais aussi une attente de nos concitoyen-nes.

Si on en entend certains dire que rien n'a été fait et qu'il n'y a pas eu de moyens mis.

Disons-le, **il n'y a jamais assez de moyens qui sont mis pour nos politiques**, et cela vaut pour les déchets et ailleurs. Et nous avons raison d'être toujours des insatisfaits.

Je crois que personne n'a gagné dans les caricatures.

La vérité est avant tout qu'il y a eu des moyens mis, mais qu'il faut s'interroger sur l'efficacité de ces moyens et repositionner au besoin.

Nous avons posé 38 questions à la Métropole sur le dispositif global de collecte et de traitement des déchets. Merci pour les réponses, même si elles nous ont été transmises hier.

Et comme toujours, on pourra en tirer de nombreux enseignements :

Qu'il y a bien eu un nombre conséquent de postes votés, mais combien ont été recrutés ?

Est-ce que 9 personnes en charge de la question des biodéchets étaient suffisantes pour 500 000 habitant-es ?

On pourra observer que sur le verre, par exemple, les PAV ont augmenté significativement mais pas le verre trié, cela interroge.

Alors oui, selon chacun ou chacune, son caractère, la force de son verbe ou sa position, dans l'exécutif ou l'opposition, certains diront qu'il n'y a pas eu assez de moyens ou qu'ils ont été pas assez efficacement employés.

Une grande tendance, c'est qu'en matière de prévention, sensibilisation la communication, nous

ne sommes pas au niveau et qu'il faut aller plus loin, toujours plus loin.

Il faut intégrer cette dimension dans tous les contrats avec les opérateurs, les concessionnaires du marché de collecte en cours, les futurs concessionnaires d'une DSP de traitement des déchets.

Il doit y avoir du porte à porte de façon systématique.

On peut se féliciter des 100 ambassadeurs du tri en contrat étudiant que recrute Altemed pour juin. Ce seront des enseignements précieux pour que dès janvier 2025 on puisse être efficace sur tout le territoire.

Nous l'avons dit, nous aurions dû, et nous pouvons encore nous laisser plus de temps.

Nous croyons que l'argument de l'urgence ne tient pas. D'abord parce que nous pouvons prendre dès maintenant la décision de lancer une DSP de 3 ans sans modification substantielle du process industriel, donc sans investissement majeur ensuite, parce que je voudrais rappeler le principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales. Et je crois que nous n'avons rien à craindre du contrôle de légalité d'un débat à l'unanimité.

Nous croyons que l'argument ne tient pas car ce n'est pas au moment **en l'absence d'un élu délégué** aux déchets qui suit les dossiers, et **en l'absence d'un directeur ou directrice titulaire du pôle Déchets**, que l'on prend des décisions en urgence.

Pour les écologistes, l'incinération sur toutes ces formes n'est jamais une solution. Pas plus ici qu'ailleurs.

Notre choix va à une grande convention citoyenne sur le sujet.

C'est un choix de méthode qui permet de dépassionner ce sujet complexe, nous l'avons prouvé avec la convention sur l'IA. C'est se laisser le temps de débattre, confronter et de donner un avis éclairé sur la situation.

Pour les écologistes, il n'y a pas de fatalité. Il y a toujours des choix.

Nous avons fait ici et continueront de faire des propositions.

Car nous sommes conscients, que proposer, argumenter, ça fait bouger les lignes.

On ne fait pas d'écologie sans les écologistes.

Nous voterons contre cette délibération.